

Décision

Générale

colonial

Décision n° 231 nommant les Membres de la Commission de la Propriété Foncière pour l'année 1911.

n° 231

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
22 décembre 1911

Numéro JO
n° 170 du 01/01/1911

Date du numéro
1 janvier 1911

VISAS

Le Gouverneur de la Côte Française des Somalis et Dépendances, Officier de la Légion d'honneur

Vules arrêtés des 18 septembre 1884; rendu applicable à la colonie par décret du 1884

Vul arrêté du 29 novembre 1899 instituant une Commission chargée d'étudier les demandes de concession ;

TEXTE INTÉGRAL

Article premier. — Sont nommés membres de la Commission de la Propriété foncière pour l'année 1911 MM. le Secrétaire Général. Président. Marill, Membre du Conseil d'Administrateur. le Chef du Service des Travaux Publics, le Chef du 13 bureau du Secrétariat le Commissaire de Police, Hachette. représentant du comptoir de DJIBOUTI.

Art. 2

— La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

P. PASCAL. Parle Gouverneur, Le Secrétaire Général. CASTAING.